

LA VILLE SÉCURISE LES DÉPLACEMENTS DOUX

RUE CAMILLE-MARTIN / FERMETURE AU TRAFIC MOTORISÉ / JANVIER 2022

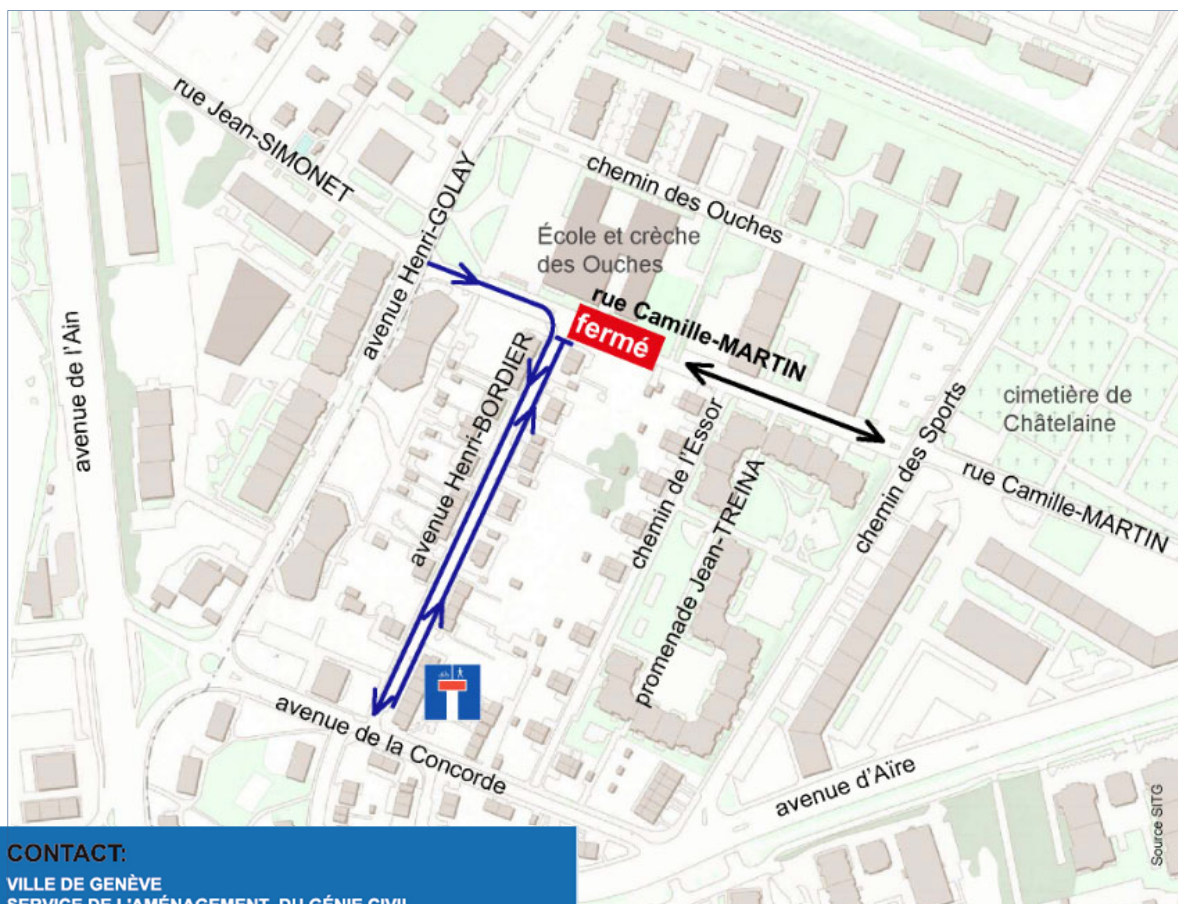
Le tronçon de la rue Camille-Martin situé entre l'avenue Henri-Bordier et le chemin de l'Essor sera **fermé à la circulation motorisée** dès le lundi 24 janvier 2022. Il deviendra une **zone piétonne**, où le passage des **cycles sera autorisé**.

Cette fermeture a pour but de supprimer le trafic de transit tout en maintenant les accès pour les riverain-e-s, avec les changements suivants (voir plan ci-dessous) :

- Depuis l'avenue Henri-Golay : obligation de tourner à droite dans l'avenue Henri-Bordier.
- Sortie de l'avenue Henri-Bordier : uniquement par l'avenue de la Concorde.

Il s'agit d'un essai d'une durée d'une année. Plusieurs campagnes de mesures des reprints de trafic seront réalisées dans l'intervalle.

Cette mesure fait suite à une pétition lancée par plusieurs associations de la Concorde, dans le but de sécuriser les abords de l'école et d'améliorer la qualité de vie pour les habitant-e-s du quartier.



CONTACT:

VILLE DE GENÈVE
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT, DU GÉNIE CIVIL
ET DE LA MOBILITÉ

Rue François-Dussaud 10 1227 Les Acacias - Genève
T. 022 418 21 00 - E. agcm@ville-ge.ch